

CONFÉRENCES

**LAURE DIEBOLD
RÉSISTANTE ALSACIENNE OUBLIÉE**

la conférence de 2h00 - 6,50 €

Mme Anne-Marie Wimmer, écrivaine, honore la mémoire de Laure Diebold, une Alsacienne injustement tombée dans l'oubli. Elle fut pourtant l'une des six femmes (pour environ 1000 hommes) à obtenir la prestigieuse décoration de la Seconde Guerre Mondiale la déclarant «Compagnon» de la Libération.
Mercredi 7 octobre 2015 20h00 **CF001** Berlioz Bât A Anne-Marie WIMMER

**JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES**

la conférence de 2h00 - libre

Entre espoirs, résistances et illusions, où en sommes-nous de l'égalité entre les femmes et les hommes ?
Mardi 8 mars 2016 19h00 **CF002** Berlioz Bât A Dominique RENGER
Chargée de mission départementale droits des femmes et égalité

LA VOITURE AUTONOME

la conférence de 2h00 - 6,50 €

Le rêve de la voiture autonome (sans intervention d'un conducteur) est devenu depuis peu une réalité. Cette conférence expose quelques concepts théoriques et pratiques mis en oeuvre dans le laboratoire IMPS de l'Université Haute-Alsace à Mulhouse pour aboutir à la réalisation d'une automobile autonome.
Jeudi 8 octobre 2015 19h00 **CF011** Berlioz Bât A Dr Rodolfo ORJUJELA

**COMPRENDRE & APPRIVOISER L'INVISIBLE
PERTURBATIONS NATURELLES**

la conférence de 2h00 - 6,50 €

Veines d'eau souterraines, failles géologiques, réseaux Hartmann et Curry. Savoir les détecter, savoir les corriger. Ainsi vous pourrez, très pratiquement, agir efficacement sur votre environnement afin d'y vivre mieux.
Mardi 13 octobre 2015 19h00 **CF021** Berlioz Bât A Raymond HERT

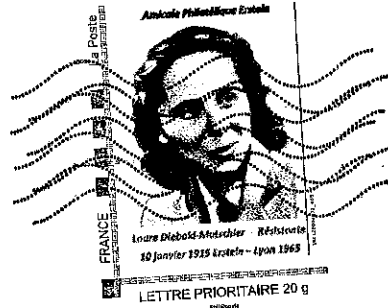
**COMPRENDRE & APPRIVOISER L'INVISIBLE
PERTURBATIONS ARTIFICIELLES**

la conférence de 2h00 - 6,50 €

Antennes-relais, téléphone sans fil, WiFi, installation électrique domestique constituent des sources de «pollution électromagnétique» de plus en plus dense et dangereuse pour la santé.

LA POSTE
FRANCE

24984A
24984A
18-08-15
20-08-15



REN GER

ite' administrative

68000 Colmar

FICHE D'INSCRIPTION - ANNÉE 2015/2016

Nom : Prénom :

Date de naissance :

E-MAIL :@..... *(Email obligatoire)*

Tél. fixe :

Tél. portable :

Tél. professionnel :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Adhérent(e) n° : _____ Déjà inscrit les années précédentes : oui non

INTITULÉ DE L'ACTIVITÉ	CODE	PRIX
Le paiement de la carte de membre est obligatoire pour participer aux activités		
Carte de membre Adultes 9 €	C099	€
Carte de membre Enfants (- de 16 ans) 5 €	C098	€
		€
TOTAL A PAYER (1 règlement par activité) <small>moins 15% sur la 3ème activité, sur le tarif le plus bas</small>		Total (activité + carte de membre) €

Mode de règlement :

Chèque 1 : CB :

Chèque 2 : Espèces :

Coupon Sport : Autre :

ATTENTION : Tous les cours débuteront la **semaine du 28 septembre**, sauf indication contraire dans la brochure ou nombre d'inscrits insuffisant (dans ce cas vous serez informés par le secrétariat).

Date et Signature

Le _____

L'ALEP...

Vous souhaitez élargir vos connaissances, satisfaire votre curiosité, pratiquer une activité sportive, ou tout simplement vous distraire et vous détendre dans une ambiance enrichissante et conviviale ? Alors l'ALEP est faite pour vous !

Plus de 40 ans après sa création, je suis fier de constater que notre association est toujours aussi dynamique et animée par la même volonté d'échanges fédératrice. D'ailleurs, cette année encore, nos animateurs seront très heureux de partager leur passion avec vous, à travers plus de 250 activités. Des activités remarquablement variées (parmi lesquelles de nombreuses nouveautés !), que nous avons à cœur de vous proposer à des tarifs très attractifs et à des horaires adaptés (en journée ou en soirée). À présent, je vous invite sans plus attendre à feuilleter les pages qui suivent, afin de découvrir la (ou les) activité(s) que vous aimez plaisir à pratiquer avec nous dès la rentrée ! Dans l'attente de vous accueillir très prochainement, je vous souhaite une agréable lecture.

ATTENTION !

Début des cours

semaine du 28 Septembre 2015,

sauf indication contraire dans la brochure ou si le nombre d'inscrits est insuffisant. Dans ce cas vous serez informés par le secrétariat.

SOMMAIRE

ANGLAIS	3
LANGUES	4
LANGUES	5
HISTOIRE / LETTRES / PHILOSOPHIE	5
CONFÉRENCES	6
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL	7
MULTIMÉDIA / BEAUTÉ	8
GASTRONOMIE	9
ATELIER / ART - ARTISANAT	10
ATELIER / ART - ARTISANAT	11
RENISE EN FORME	12
DANSE	13
HANDONNÉES	13
BIEN-ÊTRE	14
SPORT / LOISIRS	15
JUJITSU / ENFANTS / BÉBÉS	16
MUSIQUE / INSTRUMENTS	17

Jean-Paul FUCHS
Président Fondateur de l'ALEP

ALEP

44 rue Ampère - 68000 COLMAR

Tél. : 03 89 23 36 72

Mail : alep@alep.asso.fr

Web : www.alep.asso.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU

Période d'inscriptions

Du 31 août au 25 septembre 2015

Lundi, Mardi, Jeudi
de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Rentrée (début des cours)

À partir du 28 septembre 2015

Lundi, Mardi, Jeudi
de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Vendredi
de 08h30 à 12h00

CONGÉS SCOLAIRES

Les activités ALEP seront en partie interrompues durant les périodes de congés scolaires sauf consignes particulières données par l'animateur.

TOUSSAINT : du 19 octobre au 1 novembre 2015 inclus

NOËL : du 21 décembre 2015 au 3 janvier 2016 inclus

HIVER : du 08 février au 21 février 2016 inclus

PRINTEMPS : du 04 avril au 17 avril 2016 inclus

DERNIERE SEMAINE DE COURS : du 17 au 22 juin 2016.

DATE IMPORTANTE

Tous les adhérents sont invités à participer à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ALEP

Vendredi 27 mai 2016 à 18h30

LIEUX DES ACTIVITÉS

COLLÈGE BERLIOZ
42 rue Ampère - 68000 COLMAR

MAISON DES ASSOCIATIONS (MANUFACTURE)
6 route d'ingersheim - 68000 COLMAR

STUDIO DANSE
1 route de Strasbourg - 68000 COLMAR

PISCINE JEAN-JACQUES WALTZ
2 rue Robert Schuman - 68000 COLMAR

GYMNASE JEAN-JACQUES WALTZ
2 rue Robert Schuman - 68000 COLMAR

SALLE LADHOF
43 a rue du Ladhof - 68000 COLMAR

GRILLEN (SALLE DES MUSIQUES NOUVELLES)
19 rue des Jardins - 68000 COLMAR

INFOS PRATIQUES

Votre adhésion individuelle est obligatoire pour participer aux activités de l'ALEP. Elle est valable toute l'année scolaire. Les inscriptions sont validées par ordre d'arrivée du paiement. Les prix des activités sont calculés au plus bas pour un nombre minimal de participants, afin de pouvoir couvrir les coûts (animateurs, salles, frais divers). Si le nombre minimal de participants n'est pas atteint, l'activité est soit annulée et remboursée, soit maintenue si les participants acceptent une modification du coût. Les cours sont interrompus pendant les congés scolaires, sauf exception.

IMPORTANT

Tous les cours débuteront

SEMAINE DU 28 SEPTEMBRE 2015

comme indiqué sur votre attestation de paiement sauf indication contraire dans la brochure ou nombre d'inscrits insuffisant. Dans ce cas vous serez informés par le secrétariat.

FORMATION ENTREPRISES

Pour toutes informations, veuillez contacter
Mme Schlienger au secrétariat au 03.89.23.36.72
ou elsa.alep@laposte.net

COMMENT S'INSCRIRE ?

PAR COURRIER

ALEP
44 rue Ampère
68000 COLMAR

Remplissez soigneusement votre fiche d'inscription, retournez-la accompagnée :

- Soit du règlement par chèque (cours + carte de membre),

- Soit en précisant que c'est une prise en charge entreprise.

PAR INTERNET

www.alep.asso.fr

En vous informant sur notre site, vous pouvez sélectionner une activité pour vous inscrire. Réservez votre activité en quelques clics et recevez immédiatement un mail de validation. Vous avez un délai de **3 jours** pour nous envoyer votre règlement afin de valider définitivement votre inscription. Au-delà de ce délai votre réservation ne sera plus valide.

AU SECURÉTIARIAT

à partir du 31 août 2015

En vous rendant
au 44 rue Ampère - 68000 COLMAR

Lundi, Mardi, Jeudi
de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

IMPORTANT

CARTE DE MEMBRE

Si une même personne s'inscrit à plusieurs activités, la carte de membre n'est à régler qu'une seule fois.

ADULTES : 9 €
ENFANTS : 5 € (- de 16 ans)

Cette cotisation est valable uniquement pour l'année scolaire en cours et reste acquise à l'association.

POSSIBILITÉ DE PAYER EN 2 FOIS

Envoyez deux chèques

- 1^{er} chèque (50 % de l'activité + carte de membre)

Encassé en octobre 2015.

- 2^{ème} chèque (50 % de l'activité)

Encassé en février 2016.